

# Mesures compensatoires : un indicateur du coût environnemental

Ces travaux ont été initiés et financés par la direction interrégionale de VNF Strasbourg, dans le cadre d'un partenariat interdisciplinaire avec le Centre de Droit de l'Environnement et l'INSA de Strasbourg sur le thème : « **Evaluation des biens environnementaux sur le Rhin et la bande rhénane** ».



## Contexte :

- Un environnement dégradé
- Des politiques environnementales plus contraignantes
- Des objectifs locaux en conflit avec les orientations nationales (ex: *développer des modes de transport alternatifs à la route, comme le transport fluvial, tout en protégeant localement les milieux ripariens*)
- Un manque d'outils d'aide à la décision (OAD) dédiés aux aménageurs pour allier aménagements et protection de l'environnement



## Objectif :

- Attribuer, au sein du processus décisionnel, un poids aux écosystèmes à la mesure des services rendus
- Développer un OAD pour une meilleure intégration des impacts environnementaux associés aux projets d'aménagement en milieux sensibles

## Résultats :

- Une méthode fondée sur une procédure américaine (*Habitat Evaluation Procedure*), intégrant les services écosystémiques
- Une méthode d'évaluation par équivalence qui, via des mesures compensatoires « idéales », fonde **l'évaluation du coût environnemental** sur le **dommage réellement supporté par les milieux**
- Une étude de cas portant sur un projet d'extension d'une zone portuaire (Lauterbourg, Alsace)



Contacts : Nathalie Dumax et Anne Rozan



**UMR GESTE**  
Gestion Territoriale de l'Eau et de l'environnement  
<http://geste.engees.eu/>

